

les peines et les censures contenues dans l'Index des livres prohibés, et nous voulons et ordonnons que, par le fait même et sans nouvelle déclaration, ils soient considérés comme expressément défendus. ”

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

La Santa Casa.

Avant de quitter la Basilique et son délicieux Sanctuaire, nous fûmes témoin d'un spectacle qui nous toucha profondément. On sait qu'une large marche, en marbre blanc entoure, à l'extérieur, toute la *Santa-Casa*. Nous y avions déjà remarqué, mais sans en comprendre la cause, comme deux sillons creusés dans ce cordon de marbre et à une profondeur très-sensible. Une pauvre femme nous en donna le sens. Elle commença par se mettre à deux genoux sur cette froide et dure pierre, près de la porte, du côté de l'Épître ; puis elle s'avança lentement sur ses deux genoux, et dans une attitude si recueillie, avec un sentiment de foi et de componction si visible, que nous en fûmes ému jusqu'aux larmes. Elle fit ainsi tout le tour de la *Santa-Casa* !

Heureux pauvres, disions-nous en nous-même, qui savent ainsi honorer la Pauvreté du Divin Pauvre qui autrefois habita cette maison très-pauvre ! Nous pensions, dans notre simplicité, que cet acte de pénitence était spécial aux seuls déshérités de la fortune, lorsqu'une Dame, portant de riches vêtements,